Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20261005-DELIB50_2026-DE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MELGVEN (29140)
SEANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2026

Le cinq octobre deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de MELGVEN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Catherine ESVANT, maire.

Présents : Laurent BAUR, Sophie CABON, Bertrand CLEQUIN, Christelle CORBEL, Marie-Hélène EPARVIER, Catherine ESVANT, Christelle EVENOU, Frédéric FLAO, Ludivine GOURLAOUEN, Marc HERLEDAN, Gaëlle KERIBIN, Iwan KERVADEC, Dylan LE CORRE, Stéphanie LE NOC, Christophe MARREC, Julien PENVEN, Gildas PRIGENT, Yvon TANNE, Nicole TREGUIER

Procurations : Alexandra ANDRE BABUSIAUX a donné procuration à Christophe MARREC, Morgane CARIOU a donné procuration à Stéphanie LE NOC, Sylvie FURIC a donné procuration à Catherine ESVANT, Marc POMMIER a donné procuration à Bertrand CLEQUIN

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers votants : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2026

Ludivine GOURLAOUEN a été nommée secrétaire de séance, à l'Unanimité.

N°2026/50

OBJET : LANCEMENT D'UN MARCHE PUBLIC –Réfection de la toiture de l'école maternelle Paul GAUGUIN et changement des huisseries-

RAPPORTEUR : Christophe MARREC

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

La commune a engagé une démarche de rénovation énergétique de l'école Paul Gauguin.

Pour cela la commune a effectué un audit énergétique avec le cabinet AUAS qui fait état des travaux à réaliser.

Le projet global qui a démarré en 2022 s'est étendu sur plusieurs phases au cours des dernières années avec l'isolation du vide sanitaire, l'isolation du plafond des classes élémentaires et maternelles et la construction de la chaufferie l'année dernière.

Vu la délibération du 5 juin 2026 approuvant le lancement du programme de réfection de la toiture de l'école maternelle et changement des huisseries

Considérant l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération estimée à 444 600€ TTC répartie comme suit :

- 34 800€ de maitrise d'œuvre avec le cabinet AUAS
- 64 800€ de changement d'huisseries
- 335 000€ de travaux de réfection de la toiture
- 10 000€ sondages et aléas

Monsieur Christophe MARREC, premier adjoint, précise que la commune souhaite lancer le marché de travaux auprès des entreprises pour ce projet.

Le marché public de travaux sera déposé après le conseil municipal pour une consultation des entreprises en novembre 2026 et un début des travaux estimé en mars 2027.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20261005-DELIB50_2026-DE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

À l'Unanimité,

AUTORISE Madame la Maire à lancer la consultation de marché pour la réfection de la toiture de l'école maternelle Paul GAUGUIN et le changement des huisseries et à signer toutes les pièces nécessaires à l'instruction de ce marché et à solliciter tous les partenaires pour l'obtention de subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La Maire
Catherine ESVANT

